Centre
de services scolaire
du Pays-des-Bleuets
Québec

N/Réf. : 141-04

Comité de parents
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

5.

COMITÉ DE PARENTS
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
17 février 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance du comité de parents du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue par visioconférence, ce 17e jour de février 2025, à 19 h.

Visioconférence :

Mmes	Esther Pelchat	Substitut – Sainte-Lucie
	Annie-Pier Fortin	Jolivent–L'Arbrisseau
	Mélany Dubois	Maria-Goretti
	Audrey-Anne Grenon	Substitut – Benoît-Duhamel
	Annie Girard	École secondaire des Grandes-Rivières
	Marie-Claude Néron	Monseigneur Bluteau
	Stéphanie Dion	Hébert
	Marie-Eve Moreau	Jean XXII–Saint-Lucien
	Marie-Pier Gagné	Notre-Dame
	Marion Barrault-Charles	Sacré-Cœur–Sainte-Thérèse
	Tanya Caouette	Représentante du comité EHDAA
	Élise St-Pierre	Polyvalente des Quatre-Vents
MM.	Olivier Hudon	Carrefour étudiant
	Patrick Guay	Substitut – Monseigneur Bluteau

Absences :

Mmes	Marie-Pierre Gagné	Notre-Dame-des-Anges–Saint-Louis-de-Gonzague
	Mélanie Roy	Cité étudiante
	Laurie Sirois	La Source–Les Prés Verts
	Alexandra Plourde	Polyvalente de Normandin
	Franceska Prévost	Notre-Dame-de-Lourdes
	Alice Blanchette	Boisjoli–Des Deux-Lacs
	Christina Moreau	De la Rivière
	Daphnée Vallée-Bergeron	Sainte-Marie
MM.	Jimmy Meunier	Jeanne-Mance–Pie XII
	Sébastien Desrosiers	Bon-Pasteur

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

La réunion débute à 19 h 1. Étant donné l'absence de M. Jimmy Meunier, président, M^me^ Marie-Claude Néron, vice-présidente, présidera la rencontre. Elle souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la présentation de l'ordre du jour par M^me^ Marie-Claude Néron,

CP-1466-02-25 il est PROPOSÉ par M^me^ Marie-Claude Néron et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉ

3. Période de questions accordée au public

Il n'y a rien à signaler.

4. Choix de l'écriture cursive ou script – Invitées : M^mes^ Chantale Simard, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, et Annie Tremblay, conseillère pédagogique

Le sujet est reporté à la prochaine rencontre.

5. Révision de la Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves – Invitée : M^e^ Annie Tremblay, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Les membres du comité de parents demandent pourquoi la tarification du transport du midi ne pourrait pas se moduler en fonction de la fréquentation de l'élève (ex. : garde partagée une semaine sur deux).

M^e^ Annie Tremblay répond que le tarif individuel assure une place pour l'élève dans l'autobus. Qu'il prenne l'autobus tous les midis ou quelques midis seulement, la place doit demeurer disponible et elle ne peut être donnée à quelqu'un d'autre. De plus, il est impossible pour le Service du transport scolaire de savoir quelle est la fréquentation exacte de l'élève, considérant le nombre d'élèves et de situations particulières qui existent.

Les membres veulent savoir pourquoi il y a des montants variables dans la tarification du service de garde (fréquentation sporadique du matin et midi ainsi que pour les journées pédagogiques).

M^e^ Tremblay répond que puisque les périodes de temps sont différentes d'un service de garde à l'autre, il n'était pas possible d'avoir un taux fixe. Certains services de garde ont une période

de 45 minutes, d'autres de 50 minutes, multipliée par le taux horaire fixé par le gouvernement. Il en est de même pour les journées pédagogiques.

Il n'y a aucune demande de changement dans la politique de la part des membres du comité de parents.

CP-1467-02-25 Il est PROPOSÉ par M^me^ Marie-Claude Néron et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE la Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ

6. Suivi sur la consultation des services de garde concernant la Politique sur les services de garde en milieu scolaire – Invitée : M^e^ Annie Tremblay, directrice du Service du secrétariat général et des communications

M^e^ Annie Tremblay fait un suivi aux membres du comité de parents en déposant le courriel transmis aux techniciennes en service de garde comme preuve que la consultation a bien été effectuée auprès de celles-ci.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2025

CP-1468-02-25 Il est PROPOSÉ par M^me^ Marie-Eve Moreau et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le procès-verbal du 27 janvier 2025 soit adopté avec la modification demandée : Point 6.1. le suivi à faire était plutôt au niveau de la consultation sur le projet de modification de la Politique d'admission, d'inscription et de répartition des élèves jeunes dans les écoles du Centre de services scolaire plutôt que sur la Politique sur les services de garde en milieu scolaire.

ADOPTÉ

7.1. Suivi au procès-verbal du 27 janvier 2025

Point 4. M. Olivier Hudon mentionne qu'il avait donné des suggestions qui n'ont pas été notées au procès-verbal concernant l'idée de recruter des directions ailleurs que parmi les enseignants déjà en place.

8. Semaine nationale de l'engagement parental en éducation (1^er^ au 7 juin 2025)

ATTENDU que la Fédération des comités de parents du Québec reconnait que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action;

ATTENDU que la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires;

ATTENDU que la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental;

ATTENDU que la catégorie Bronze vise à honorer des parents qui, par leur engagement, par leur influence et par leurs réalisations, ont contribué de manière significative dans les instances de participation parentale des écoles du Centre de services scolaire ou au comité de parents;

ATTENDU que la catégorie Bronze permet de nommer un lauréat par école du Centre de services scolaire;

En conséquence,

CP-1469-02-25 il est PROPOSÉ par M[me] Marie-Claude Néron et RÉSOLU à l'unanimité :

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2025 et de remettre des prix de la catégorie Bronze;

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 avril 2025.

ADOPTÉ

9. Parole aux comités :

9.1. Délégués à la FCPQ

Il n'y a rien à signaler.

9.2. Comité consultatif de transport

M[me] Marie-Eve Moreau a assisté à la rencontre tenue le 16 décembre 2024 où il a été question de la nouvelle plateforme pour le transport scolaire. Elle ajoute qu'il n'y aura aucune interruption de transport prévu malgré un déficit.

9.3. Comité EHDAA

M[me] Tanya Caouette explique qu'il y a eu neuf demandes de projet EHDAA. Il a été décidé de choisir des projets qui vont perdurer dans le temps plutôt que des sorties.

9.4. Comité de coordination des services à la jeunesse (entente MEQ/MSSS)

Il n'y a rien à signaler.

9.5. Comité mobilisateur

Il n'y a rien à signaler.

10. Affaires nouvelles :

10.1 Sondage FCPQ

Il circule un sondage sur la civilité et M^me^ Marie-Claude Néron suggère de le compléter et de le partager avec les membres des conseils d'établissement. Le lien est sur le site Internet de la FCPQ.

10.2 Évènement national FCPQ

L'évènement national sous le thème *Le bien-être...La clé de la réussite* se tiendra le 31 mai prochain et le document pour s'inscrire est dans le Teams du comité.

11. Période de questions accordée aux membres du comité de parents

M^me^ Élise St-Pierre participe à la *Table de la santé mentale* et propose de faire venir la troupe de théâtre *Parminou* qui présente des pièces de théâtre en lien avec les problèmes de santé mentale. Elle propose une représentation à la Polyvalente des Quatre-Vents et une à la Cité étudiante, car ce projet est seulement pour le secteur Domaine-du-Roy.
Elle ajoute que les couts sont pris en charge par la *Table de la santé mentale*.

CP-1470-02-25 Il est PROPOSÉ par M^me^ Marie-Claude Néron et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE la proposition faite par M^me^ Élise St-Pierre soit acceptée.

ADOPTÉ

12. Prochaine réunion – 17 mars 2025

La prochaine rencontre aura lieu le 17 mars 2025.

13. Levée de l'assemblée

CP-1471-02-25 Il est PROPOSÉ par M^me^ Audrey-Anne Grenon et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 45.

ADOPTÉ

Marie-Claude Néron, vice-présidente

Sophie Harvey, secrétaire